

pas pris d'engagement ou de décision; nous avons seulement exprimé le désir de discuter toute question qui concernerait les intérêts du Canada en matière de ressources énergétiques.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une autre question supplémentaire. Comme toute politique intégrée relative à l'énergie dont conviendraient le Canada et les États-Unis devrait recevoir l'approbation de la Chambre, et que non seulement l'Office national de l'énergie mais les députés devraient avoir les renseignements pertinents, je demande de nouveau au ministre s'il accepterait de confier l'ensemble de la question au comité compétent de la Chambre afin que les députés connaissent notre potentiel déclaré et nos besoins probables à long terme.

L'hon. M. Greene: Je me ferai un plaisir d'étudier cette proposition. Je suis certain que quelques-uns sinon la totalité des renseignements pourront être obtenus lorsque le comité sera saisi des demandes de crédits de l'Office national de l'énergie. Je vais examiner également la suggestion particulière faite par le député.

LA SOUVERAINETÉ

LES EAUX DE L'ARCTIQUE CANADIEN—LE RAPPORT DU COMITÉ

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question à poser, sous forme de rappel au Règlement, au leader du gouvernement à la Chambre. Quand le gouvernement va-t-il prévoir de demander l'adoption du premier rapport du comité permanent des Affaires indiennes et du Nord canadien au lieu de continuer à l'enterrer comme il l'a fait depuis quelque temps?

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège sur ce point, et je le fais maintenant parce que c'est, à mon avis, le seul moment opportun de signaler à Votre Honneur et à la Chambre cette atteinte aux privilèges qui touche tous les députés. Elle découle du refus de permettre aux députés d'exercer, en vertu de la tradition, de l'usage, des précédents et du Règlement, leur droit de débattre le rapport en question.

Je ne veux pas y consacrer trop de temps maintenant, car je vais conclure en indiquant le parti que j'entends prendre. Tous les rapports des comités permanents ne sont pas

l'objet de débat, je l'admets, mais lorsqu'il s'agit d'un rapport comme celui-ci, dans lequel le comité affirme que les eaux situées entre les îles de l'Archipel arctique ont été et sont assujetties à la souveraineté du Canada et que, si telle souveraineté n'est pas exercée, il y a de grandes possibilités de pollution et de grands dangers dans le milieu arctique, on devrait le présenter à la Chambre de manière à permettre un débat. Je suis en mesure d'établir cela, ce que je ferai plus tard, mais au lieu de retarder la période des questions, je compte donner un avis oral maintenant, auquel s'ajoutera plus tard un avis écrit, qu'un député de mon parti proposera, dans les 48 heures prescrites par le Règlement, que le rapport de ce comité soit débattu sur une motion visant à son adoption. J'insiste pour qu'une telle motion soit présentée lors des délibérations sur les affaires courantes.

LE PÉTROLE

LES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS AU CANADA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre qui vient tout juste d'arriver à la Chambre. Je n'en dirai pas plus. Elle se rattache à certaines questions du NPD et des membres de notre parti au sujet de notre commerce du pétrole et des sérieuses répercussions dont a parlé le chef du NPD dans sa question. Le gouvernement canadien a-t-il fait certaines suggestions ou exercé certaines pressions quant à la décision des États-Unis de restreindre au Canada les investissements dans l'industrie du pétrole, surtout dans le domaine de l'exploitation, ce qui affecterait directement ou indirectement l'emploi de milliers d'hommes et de femmes au Canada en raison de la baisse des exportations de pétrole brut canadien aux États-Unis?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je le répète, pendant nos entretiens avec les États-Unis concernant leur nouvelle politique pétrolière, l'attitude du Canada a été qu'il serait dans notre intérêt aussi bien que dans celui des États-Unis qu'un marché soit disponible aux États-Unis pour le pétrole canadien. Si nos négociations produisent ce résultat, il en découlera plus d'emplois au Canada et plus de ventes de pétrole, ce qui favorisera beaucoup notre pays.